



Notes de l'atelier 'actualités'

Réforme de la formation initiale des enseignant-es

Joëlle van den Berg (RIDée) et Elisa Pasleau (Bruxelles Environnement)

1/ Ce qui a changé > voir le diapo complet en ligne

Dès cette rentrée 2023, la réforme de la formation initiale des enseignant-es est mise en oeuvre.

Quelques éléments de la présentation :

Elisa Pasleau a participé à la réflexion sur la réforme en tant qu'enseignante dans la formation initiale. Elle est actuellement engagée par Bruxelles Environnement, notamment sur l'ErE dans la formation initiale.

La formation se déroulera en 4 ans et en **co-diplomation entre la Haute Ecole et l'Université**.

Il a été décidé de revoir la formation des enseignant-es autour de **4 axes/compétences du métier d'enseignant-e** : acteur institutionnel, social et culturel (axe 1) ; acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (axe 2) ; organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique collective (axe 3) ; praticien réflexif (4).

- Certains axes offrent des pistes d'entrée pour l'ErE : par exemple, à l'axe 1, « Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ». Dans l'axe 3, citons : "... des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération" ; la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires

Il y a un gros enjeu : les enseignant-es ne vont plus être formé-es selon les **classes d'âges** actuelles > une modification de l'offre des associations en découlera. Elle a été repensée en fonction des âges des élèves et pour lutter contre la pénurie/le décrochage des futur-es enseignant-es.

Les profs peuvent enseigner sur davantage d'années afin de faciliter les passages entre le maternel et le primaire puis le primaire et le secondaire > il y aura des enseignant-es de **sections** (de 1 à 5)(voir PWPT), et on ne parlera plus d'instituteur-rices de primaire ou de professeur-es en secondaire.

Bien que cette réforme vise à revaloriser le métier d'enseignant-e, on constate une chute des inscriptions lors de cette rentrée dans la formation initiale. Soulignons aussi les difficultés organisationnelles nombreuses.

2/ Questions plus générales sur la formation initiale

- Quid pour la formation des enseignant-es, ils et elles devront directement choisir leur section ? Oui, les enseignant-es se formeront directement par sections.
- Quid de l'agrégation ? Elle sera complémentaire pour la section 5, après le Bac, et sera toujours prise en charge par l'université. Le master de section 5 sera de spécialisation et permettra une augmentation salariale (master complémentaire à finalité didactique).
- Quid de la séparation par disciplines en secondaire ? Elle restera et la question est encore à creuser.
- Quid d'un stage en première année ? Ca reste compliqué de faire plus qu'un stage d'observation en première année, ça ne va pas trop changer. Un stage conséquent est prévu en dernière année.
- Il manque des cours de théâtre/d'expression : dans certaines HE, il y a des journées de formation spécifiques, si les HE le souhaitent et si les étudiant-es choisissent ces journées (parmi d'autres).
- Il y aura des crédits à faire à l'université ? Oui, en termes de crédits, il y a d'abord plus en HE pour les premières années puis le ratio s'inverse en dernière année en faveur de l'université.
- Quid des échanges par rapport à ce qui se fait à l'étranger ? Ca existe déjà et ça restera.
- Les HE travaillent-elles déjà avec les nouveaux référentiels ? Les deux, car certain-es étudiant-es travailleront encore un peu avec les anciens référentiels (en fonction de la progression dans les écoles aussi).
- Les HE forment-elles aux référentiels ou aux programmes ? Aux deux, dans le cadre de leur stage, les étudiant-es doivent mettre les points d'ancrage par rapport aux deux. En Belgique, les réseaux sont encore très prégnants.

(!) Les enjeux à retenir pour les asbl : le public-cible change et il y a actuellement, et durant les prochaines années, une progression de l'ancien vers le nouveau système.

3/ Questions en lien avec l'ErE dans la formation initiale

- Créer un module **Outdoor Learning** reste-il à l'initiative de la HE ?
 - E : Oui. Dans la réforme de la formation initiale, il y a des portes d'entrée pour l'ErE mais la possibilité de faire clairement de l'ErE a disparu car il n'y a plus de cours où on travaille l'interdisciplinarité (séparation sciences dures et humaines), ce qui est le cœur de l'ErE. Ce sera aux profs motivés à le faire.
- Benoit Depuis, Fedefoc : dans chaque référentiel, il y a des savoir-faire disciplinaires mais il y a aussi les **croisements entre les disciplines**
 - Selon Elisa, les profs n'auront pas le temps, mais l'ErE peut être un bon moyen de le faire.
 - Benoit D. : les asbl ont toute leur place pour faire le lien de l'interdisciplinarité > il y a la possibilité d'être créatif-ve.
- Quel est le profil des futurs profs ? Est-ce qu'ils et elles sont **intéressé-es par l'environnement** ?
 - E: Il y a des différences suivant les sections et les disciplines. De manière globale, ils et elles sont intéressé-es par le sujet mais n'ont pas de connaissances et ne sont pas outillé-es.
- Dans le livre de Christine Partoune ([Dehors, j'apprends](#)), une des pistes avancées est de faire un complément **stage dans une association d'ErE**. Est-ce que ça va avoir des suites ?
 - Il y a des stages à projet et les étudiant-es choisissent.
- La maîtrise de la **langue française** est un point d'attention. L'exigence lors de la formation initiale va être renforcée ; c'est un enjeu pour l'école. Il faut être attentif-ves à l'usage de

la langue française, aux termes qu'on utilise, dans nos formations et animations lors de la formation initiale et dans les écoles .

- Il faudrait permettre aux enseignant·es d'avoir du temps pour travailler sur la **transversalité**, temps où les élèves seraient occupés par quelqu'un·e d'autre.
- **ErE et collaboration avec les associations** : Benoit D. appuie : les enseignant·es sont demandeur·euses d'outils "tout faits" (notamment pour la transversalité) qui prévoient le transfert et l'innovation.
 - Joëlle rappelle que les conclusions de l'[enquête sur l'ErE dans la formation initiale en Hautes-Ecoles du RID de 2015](#) pourraient inspirer le travail des associations dans la formation initiale.
 - Elisa revient sur l'axe 3 : les enseignant·es sont formé·es à **travailler avec les programmes et les référentiels**, ils et elles ont besoin de voir les compétences à travailler. Une asbl peut être invitée pour travailler une compétence spécifique. Il est important de proposer des activités qui soutiennent clairement les compétences des programmes, en particulier sur les compétences et savoirs scientifiques spécifiques qui sont compliqués à aborder pour les enseignant·es.

Ces réflexions pourront se poursuivre dans le cadre de la communauté de pratiques (RIDée / Ecotopie) prévue sur l'année 2023/2024.